

N/REF : 6/03/2025 17H00 C:000143 I:14885

V/Appel du Jeudi 06/03/2025 a 17H00

IMMEUBLE : 1 GOMET
1 RUE JOSEPH GOMET
35000 RENNES

LYCEE JEANNE D'ARC

**61, RUE DE LA FONTAINE
BP 129
35003 RENNES CEDEX**

Rennes, le

07 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 GOMET - M BELLIER 06 17 63 73 62
ECOLE JEANNE D'ARC

MOTIF : DEBOUCHAGE CANALISATION EU

Donneur d'ordre : M. Y BELLIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 07/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USEES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 07/03/25 a 13H31 M. Y BELLIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h30+Dépl.	1	245,46	245,46
TOTAL H.T.					245,46
T.V.A. a 20,00%					49,09
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>294,55</u>

Ordonnance du 1/12/1986 -

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.